Le Statut avancé est une reconnaissance des avancées réalisées par le Maroc Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-04-2009 00:55:56

Le Statut avancé accordé au Maroc est une reconnaissance de la part de l'Union européenne des avancées importantes réalisées par le Royaume dans tous les domaines, a souligné jeudi Benita Ferrero Waldner, commissaire européenne aux relations extérieures et à la politique de voisinage.

"Le Statut avancé est une reconnaissance de notre part des avancées importantes réalisées par le Maroc dans tous les domaine et une expression de son ambition de réaffirmer son ancrage à l'Union européenne", a affirmé Mme Ferrero Waldner, qui présentait lors d'une conférence de presse à Bruxelles les rapports de suivi de la mise en oeuvre de la politique de voisinage pour l'année 2008.

Ce nouveau cadre statutaire, a-t-elle ajouté, est aussi la reconnaissance "des efforts véritables du Maroc dans le processus de modernisation et de transition démocratique entrepris avec courage depuis plusieurs années".

Le Maroc, a-t-elle relevé, a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer la gouvernance locale en publiant notamment une nouvelle charte communale, en adoptant un code électoral qui favorise la participation des femmes, en mettant en place une instance de lutte contre la corruption et en définissant une stratégie pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes.

La commissaire européenne a expliqué que le statut avancé prévoit un approfondissement de la coopération politique, rappelant que lors de la réunion des 5+5 à Cordoue elle a évoqué avec les hauts responsables marocains les différentes étapes à franchir sur la voie de l'intégration et d'un rapprochement progressif entre les deux partenaires.

Ce statut, a-t-elle dit, comprend également la négociation d'un accord de libre échange renforcé et l'approfondissement de la coopération sectorielle.

Précisant que la politique de voisinage procède d'une démarche graduelle et progressive, Mme Ferrero Waldner a appelé à poursuivre la coopération avec les pays partenaires en vue de les accompagner dans leur processus de développement.

Selon la commissaire européenne, "l'année 2008 a clairement démontré l'importance stratégique que revêt la politique européenne de voisinage. Tant la crise économique et financière que les conflits violents à nos frontières et l'instabilité politique ont des conséquences sur la sécurité et la prospérité des citoyens de l'UE".

"Il reste donc essentiel, a-t-elle estimé, que l'UE apporte à nos voisins une aide concrète, ciblée et crédible de nature à générer une sécurité et une prospérité mutuelles".

MAP